

67ème Exposition Nationale d'Élevage du C.C.B.A du 19 au 21 septembre 2025 HAGUENAU (67) Conditions d'engagements

CLASSES + 24 MOIS « TRAVAIL » – MÂLES ET FEMELLES

- Âge requis : 24 mois révolus (jour anniversaire + 1 jour) le jour de l'examen des allures.
- Documents obligatoires :
- Radiographies HD (A/B/C) et ED (A/B/C)
- ADN enregistré au CCBA ou accusé de réception SCC pour la demande d'ADN (obligatoire lors de l'inscription ou au retrait du dossard)
- - Pour les chiens avec ADN étranger : justificatif requis

Conditions de qualification :

- 2 « Excellents » en régionale d'élevage CCBA
- ou 1 « Excellent » en RE + 1 en spéciale de race SCC (juge spécialiste)
- ou 1 « Excellent » en RE + 1 à l'étranger (juge FCI)
- Remplacement possible par « Très Bon » en classe Jeune ou Junior si moins de 27 mois
- Titre de travail requis : IPO, Brevet Mondioring, Pistage FCI 1, Test de sauvetage, Ring, Campagne, Recherche utilitaire, ou Troupeau niveau 2
- Test de caractère : Obligatoire
- Titre de « Recommandé » : Attribué aux chiens « Excellent », avec parents HD (A/B ou 1 C). Cotation 4.

Titre « AUSLESE » : Conditions supplémentaires

- HD A ou B et ED A ou B
- Körung obligatoire
- Pour figurer parmi les 3 premiers : Körung des parents obligatoire
- ADN avec filiation père + mère
- Test de caractère noté « Très Satisfaisant »
- Dentition complète (double P1 tolérée)
- Présence d'un groupe de reproduction obligatoire pour être champion (1er Auslese)
- Présence d'un groupe de reproduction à la 3e présentation

CLASSES + 24 MOIS « OUVERTE » – MÂLES ET FEMELLES

- Âge requis : 24 mois révolus (jour anniversaire + 1 jour) le jour de l'examen des allures.
- Documents obligatoires :
- Radiographies HD (A/B/C) et ED (A/B/C)
- ADN enregistré au CCBA ou accusé de réception Centrale Canine pour la demande d'ADN (obligatoire lors de l'inscription ou au retrait du dossard)
- Pour les chiens avec ADN étranger : justificatif requis

Conditions de qualification :

- 2 « Excellents » en régionale d'élevage CCBA
- ou 1 « Excellent » en RE + 1 en spéciale de race SCC (juge spécialiste)
- ou 1 « Excellent » en RE + 1 à l'étranger (juge FCI)
- Remplacement possible par « Très Bon » en classe Jeune ou Junior si moins de 27 mois
- Réservée aux chiens sans titre de travail
- Test de caractère facultatif
- CSAU obligatoire pour accéder au test de caractère
- Les « Excellent » avec une note « Très Satisfaisant » ou « Satisfaisant » deviennent « Étalon recommandé » ou « Lice recommandée » (parents HD A/B ou 1 C requis) obtention de la cotation 4

ÉPREUVE DE CARACTÈRE

- Licence obligatoire à l'entrée du terrain

Notes attribuées :

- - **Très Satisfaisant** : mordant avec cessation, garde au ferme, marche au pied sans laisse
- - **Satisfaisant** : mordant correct mais sans une des conditions ci-dessus
- - **Insuffisant** : mordant insuffisant ou chien en divagation → pas d'examen individuel
- Aucune licence provisoire délivrée le jour J
- réussite = attribution automatique du TAU

CLASSES INTERMÉDIAIRES

- **18-24 mois** – Mâles / Femelles : HD et ED + ADN CCBA ou justificatif de l'enregistrement Centrale Canine + HD pour parents + 1 qualificatif en RE ou Baby show (France)
- **12-18 mois** – Mâles / Femelles : ADN CCBA ou justificatif de l'enregistrement Centrale Canine + HD pour parents + 1 qualificatif en RE ou Baby show (France)

- **9-12 mois** – Mâles / Femelles : Aucune condition particulière
- **6-9 mois** – Mâles / Femelles : Aucune condition particulière. Pas d'examen individuel
- Chiens de plus de 12 mois engagés peuvent s'inscrire au TAU et CSAU

GROUPES DE REPRODUCTION

- Participation individuel et allures non obligatoire pour participer au groupe (dans ce cas obligation de prévenir le juge)
- Sujets classés de +9 mois doivent impérativement participer au groupe sous peine de ce voir retirer son classement ou de ne pas pouvoir participer aux allures de leur classe

Reproducteurs poils courts :

- Minimum 6 sujets du même père et de +9 mois
- Les 6/9 mois peuvent être inclus
- Les poils longs issus de poils courts comptent dans le nombre minimum

Reproducteurs poils longs :

- Minimum 6 sujets : 4 de +9 mois et 2 de +6 mois

LOTS D'ÉLEVAGE

- 1 lot par affixe (poils courts et/ou longs) – 4 à 5 sujets du même affixe à partir de la classe 9-12 mois

Deux catégories :

- - Élevages ≤ 5 portées/an (max 15 portées sur 3 ans) : max 4 chiens/lot poils longs compris
- - Élevages > 5 portées/an max 5 chiens/lot poils longs compris

Conditions :

- Minimum 2 femelles différentes

Notés sur :

- 1. Homogénéité (20 points)
- 2. Diversité génétique (max 15 points)
- 3. Résultats NE :
- a) Auslese : 5 pts
- b) Excellent (travail) : 4 pts
- c) Excellent (ouverte avec mordant) : 3.5 pts
- d) Excellent (ouverte sans mordant) : 3 pts
- e) Très bon : 3 pts
- f) Bon : 1 pt
- g) Très prometteur : 2 pts
- h) Prometteur : 1 pt
- Bonus pour les 1er, 2ème et 3ème de chaque classe : +1,5 pts, +1 pts et +0.5 pts

Horaires & Jury NE 2025

⚠ Les horaires peuvent changer selon le nombre de chiens engagés. Les horaires définitifs figureront sur les accusés de réception et le catalogue.

ÉPREUVES DE CARACTÈRE

▶ Juge : Henri MOTZ

Mâles : Vendredi 14h–16h & Samedi 8h–8h30

Femelles : Vendredi 16h–18h & Samedi 8h30–9h30

▶ Hommes Assistants : Adrien GEORGE & David KISTLER

! Seuls les chiens « Très satisfaisant » ou « Satisfaisant » seront admis aux allures.

GROUPES DE REPRODUCTION

▶ Juges : Muriel FILLEAUDEAU & Mauro Di FESTA

▶ Préparation : Samedi à 12h30 |
Présentation : Samedi 13h–14h

LOTS D'ÉLEVAGE

▶ Juge : Joël SANTARNECCHI

▶ Examen : Samedi 17h30–18h30 |
Présentation : Dimanche 11h30–12h

ÉPREUVES CSAU, BH et TAU

▶ Juge : Jérôme ROBERT

▶ Samedi de 8h à 10h

<p>+24 mois Travail Mâles</p> <ul style="list-style-type: none">▶ Juge : Muriel FILLEAUDEAU▶ Examen individuel : Vendredi 16h–18h30 & Samedi 8h–10h▶ Examen des allures : Dimanche 15h–16h30 <p>+24 mois Travail Femelles</p> <ul style="list-style-type: none">▶ Juge : Mauro Di FESTA▶ Examen individuel : Vendredi 16h–18h30 & Samedi 8h–10h▶ Examen des allures : Dimanche 13h–15h	<p>+24 mois Ouverte Mâles</p> <ul style="list-style-type: none">▶ Juge : Muriel FILLEAUDEAU▶ Examen individuel : Vendredi 16h–18h30 & Samedi 8h–10h▶ Examen des allures : Dimanche 12h–12h30 <p>+24 mois Ouverte Femelles</p> <ul style="list-style-type: none">▶ Juge : Mauro Di FESTA▶ Examen individuel : Vendredi 16h–18h30 & Samedi 8h–10h▶ Examen des allures : Dimanche 10h30–11h30	<p>18–24 mois Mâles</p> <ul style="list-style-type: none">▶ Juge : Robert LANG▶ Examen individuel : Vendredi 17h30–18h30 & Samedi 9h–10h▶ Examen des allures : Dimanche 9h30–10h30 <p>18–24 mois Femelles</p> <ul style="list-style-type: none">▶ Juge : Robert LANG▶ Examen individuel : Vendredi 16h–17h30 & Samedi 8h–9h▶ Examen des allures : Dimanche 8h–9h30
<p>12–18 mois Mâles</p> <ul style="list-style-type: none">▶ Juge : Jens BECKER OLSEN▶ Examen individuel : Vendredi 16h–17h & Samedi 8h–9h▶ Examen des allures : Samedi 15h30–16h30 <p>12–18 mois Femelles</p> <ul style="list-style-type: none">▶ Juge : Jens BECKER OLSEN▶ Examen individuel : Vendredi 17h–18h30 & Samedi 9h–10h▶ Examen des allures : Samedi 16h30–18h	<p>9–12 mois Mâles</p> <ul style="list-style-type: none">▶ Juge : Joël SANTARNECCHI▶ Examen individuel : Vendredi 16h–17h & Samedi 9h–10h▶ Examen des allures : Samedi 11h30–12h <p>9–12 mois Femelles</p> <ul style="list-style-type: none">▶ Juge : Joël SANTARNECCHI▶ Examen individuel : Vendredi 17h–18h & Samedi 8h–9h▶ Examen des allures : Samedi 14h30–15h30	<p>6–9 mois Mâles</p> <ul style="list-style-type: none">▶ Juge : Muriel FILLEAUDEAU▶ Examen des allures : Samedi 10h–10h30 <p>6–9 mois Femelles</p> <ul style="list-style-type: none">▶ Juge : Mauro Di FESTA▶ Examen des allures : Samedi 10h30–11h30

Formulaire d'inscription

• Chien :

• Nom	• Affixe
• N° LOF	• Puce/Tatouage
• Date de naissance	• Sexe : <input type="checkbox"/> Mâle <input type="checkbox"/> Femelle
• Nom du père	• Nom de la mère
• Poil : <input type="checkbox"/> Court <input type="checkbox"/> Long	• ADN : <input type="checkbox"/> Oui
• HD : <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C	• ED : <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C
• Exposition Excellent (date/lieu/juge)	
• Titre de travail : • <input type="checkbox"/> Brevet <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3	• Körung (date/lieu)
• TAU (date/lieu)	• Producteur (si différent du propriétaire)

• Propriétaire :

• Nom/prénom	• Copropriétaire (1 seul)
• Adresse/Code postal/Ville	• Nom/prénom
• Téléphone	
• Email	

- Documents à joindre (copie uniquement) : Pedigree ou certificate de naissance, carte d'identification, carnet de travail, résultat ADN.
- Classes - Cochez :
 - +24 mois Travail +24 mois Ouverte 18-24 mois 12-18 mois 9-12 mois 6-9 mois
 - TAU (44€/25€) CSAU/BH (16€) Lot Élevage - Affixe:

• Tarifs :

1ère clôture (12/08)		2e clôture (01/09)	
• Non adhérent	• Adhérent	• Non adhérent	• Adhérent
• 90€ 1er chien puis 70€ par chiens suivant	• 45€ 1er chien puis 35€ par chien suivant	• 130€ 1er chien puis 110€ par chien suivant	• 65€ 1er chien puis 55€ par chien suivant

△ Engagements groupés, même nom (même copropriété).

Je certifie que mon chien est sain. J'accepte le règlement. Je m'engage à ne pas présenter un chien malade.

• Fait à :	Le :
• Signature :	

- Paiement :
 - Chèque à l'ordre de CCBA Virement (joindre justificatif)
- IBAN : FR76 3000 4026 2600 0100 1128 801 - BIC : BNPAFRPPXXX
- À envoyer à : C.C.B.A. - 82, cours Charlemagne - 69002

Règlement de l'exposition

Art.1 : JUGEMENTS

- Cette exposition se déroulera sous les conditions générales fixées par les règlements de la Centrale Canine et par l'esprit du règlement des manifestations du C.C.B.A. Un juge pourra être remplacé par tout autre juge qualifié pour la race, selon les nécessités. Les jugements sont sans appel et ne peuvent être recommencés. En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite.

Art. 2 : JUGES

- Chaque juge sera assisté d'une secrétaire et d'un commissaire. Il leur sera demandé de fournir à la fin de leurs jugements des commentaires à l'attention du public sur les premiers chiens et de façon globale sur l'ensemble de la classe en s'attachant à ne pas déborder de l'horaire qui leur est imparti.
- La rédaction des divers documents administratifs (confirmations, feuilles de résultats, cartons) se fera dans le stand CCBA.

Art. 3 : ACCES AUX RINGS

- **L'accès aux rings n'est pas autorisé aux chiens et conducteurs en dehors des horaires de jugements.**
- **Durant les «allures» des classes, l'accès aux rings sera réservé :**

***Aux conducteurs de chiens des classes appelées (un conducteur par chien), munis de leur dossard**
***Aux personnes munies d'un badge accréditif délivré par l'organisation.**

Art. 4 : RECLAMATIONS

- Toute réclamation, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel devra être formulée par écrit dans l'heure de l'évènement qui l'aura motivée. Elle devra être accompagnée d'une caution de 150 € qui restera acquise au CCBA si, après examen par le Comité, elle n'est pas reconnue fondée.

Art. 5 : ANNULATION

- En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons majeures indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'inscription ne seront pas remboursés, attendu que la société organisatrice devra couvrir les frais engagés.

Art. 6 : AUDIOVISUEL

- Les exposants et conducteurs sont avertis qu'au cas où un reportage photographique ou cinématographique serait réalisé durant leur exposition, leur image est susceptible d'y figurer et d'être diffusée sans compensation financière.

Art. 7 : RESPONSABILITÉ

- Le CCBA décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort, morsure des animaux etc., et cela en quelque cas et pour quelque cause que ce soit. Les exposants sont seuls responsables des morsures et autres dégâts occasionnés par leurs chiens. Les chiens dangereux ne seront pas admis.
- Le CCBA ne peut en aucun cas être tenue responsable des accidents survenus au public ou au propriétaire de chiens dans l'enceinte de cette exposition.
- Tous les cas non prévus dans ce règlement et toutes les contestations relatives à son application seront jugés immédiatement et sans appel par le Président du CCBA.

Art. 8 : DIVERS

- **L'utilisation d'amplificateur de voix et de bruits tels que mégaphone, porte-voix, corne de brume, sirène etc., ainsi que tout artifice pouvant présenter un danger, tels que colliers à pointes, bâtons, manchette, boudin etc., est interdite.**
- **L'utilisation de barbecue ou de tout autre appareil similaire sur les terrains et parkings de l'exposition est interdite.**

**ATTENTION VACCINATION ANTIRABIQUE OBLIGATOIRE POUR TOUS LES CHIENS VENANT DE L'ETRANGER
(Se munir du carnet de vaccination et du certificat antirabique original)**